

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Ce document fait état des principes et des engagements de Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux pour la protection des données à caractère personnel.

Il a plus précisément pour objectif de vous informer sur :

- Les données que les services de Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux collectent et les finalités de cette collecte.
- La façon dont sont utilisées lesdites données.
- Vos droits en qualité de personne concernée par nos traitements de données.

1 Les données à caractère personnel traitées par Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux

Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux collectent les données nécessaires à la réalisation des services proposés.


Les responsables opérationnels vous informent clairement sur les données à caractère personnel qui sont nécessaires à la réalisation du service.


Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que les données à caractère personnel soient :

- obtenues et traitées de manière loyale, transparente et licite,
- collectées pour les finalités déterminées et légitimes en limitant leur utilisation à ces finalités,
- adéquates, pertinentes et non excessives par rapport à ces finalités,
- traitées dans le respect des droits des personnes dans les conditions prévues par la réglementation applicable,
- conservées conformément aux finalités poursuivies,
- traitées et conservées selon des modalités permettant d'assurer leur sécurité en vue d'empêcher qu'elles puissent faire l'objet d'une violation (perte de disponibilité, d'intégrité ou de confidentialité, de manière accidentelle ou illicite),
- mises à jour si nécessaire avec des procédés permettant l'effacement ou la rectification des données à caractère personnel inexacts.

Une question ?

Adressez vous au Délégué à la Protection des données de Châteauroux Métropole et de la Ville de Châteauroux

 dpd@chateauroux-metropole.fr

 DPD - Hôtel de ville - CS 80509 - 36012 Châteauroux cedex

② Les traitements de données à caractère personnel

Les **traitements de données à caractère personnel** correspondent à tous les traitements manuels ou informatisés relatifs à des données permettant d'identifier directement ou indirectement des personnes physiques (exemple : nom prénom, adresse électronique, photographie, etc.).

Conformément à l'article 30 du Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui énonce que « *Chaque responsable du traitement et, le cas échéant, le représentant du responsable du traitement tiennent un registre des activités de traitement effectuées sous leur responsabilité* », Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux tiennent chacune un registre de traitements.

Le **registre des traitements** est destiné à recenser l'ensemble des traitements de données à caractère personnel réalisés par la collectivité et sert à documenter la conformité RGPD.

- Le responsable de traitements de la Ville de Châteauroux est Monsieur le Maire.
- Le responsable de traitements de Châteauroux Métropole est Monsieur le Président.

③ Les fondements de la légitimité des traitements de Châteauroux Métropole

Chaque **traitement** de données à caractère personnel doit être fondé sur une base légale.

À cet égard, l'article 6 du RGPD énonce les six bases légales permettant de traiter des données à caractère personnel.

Il **s'agit du consentement**, de l'exécution d'un contrat, d'une obligation légale, d'une mission d'intérêt public, d'un intérêt légitime et de la sauvegarde des intérêts vitaux (Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux ne mettent pas en oeuvre de traitements basés sur la sauvegarde des intérêts vitaux).

Plus précisément :

- **Le consentement** : la personne a explicitement consenti au traitement de ses données à caractère personnel (exemple : inscriptions scolaires sur le portail famille).
- **L'exécution d'un contrat** : le traitement mis en oeuvre par les collectivités est nécessaire à l'exécution ou à la préparation d'un contrat avec la personne concernée (exemple : gestion de la facturation, gestion du recrutement).
- **L'obligation légale** : le traitement est imposé par l'application d'un texte légal en lien avec les compétences des collectivités (exemple : gestion des actes d'état civil, gestion des concessions funéraires, gestion du recensement).
- **L'exécution d'une mission d'intérêt public** : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie la collectivité en cause (exemple : police municipale, gestion des déchets).
- **L'intérêt légitime** : il s'agit des traitements nécessaires à la satisfaction d'un intérêt de la collectivité concernée (exemple : gestion et suivi des contentieux, communications d'informations dans le cadre d'événements culturels organisés par la collectivité).

④ Vos droits sur vos données à caractère personnel

- **Le droit d'accès** : vous pouvez demander à la collectivité de vous communiquer les données personnelles qui vous concernent.
- **Le droit de rectification** : vous pouvez mettre à jour vos données auprès de la collectivité.
- **Le droit d'effacement** : vous pouvez demander la suppression de vos données à caractère personnel.
- **Le droit d'opposition** : vous pouvez demander à ce que vos données à caractère personnel ne fassent plus l'objet d'un traitement.
- **Le droit à la portabilité** : vous pouvez demander à la collectivité de vous transférer vos données afin de les réutiliser.
- **Le droit de limitation** : vous pouvez demander la suspension du traitement de vos données à caractère personnel.

À noter

Tous les traitements ne donnent pas accès à tous les droits énoncés ci-dessus.

À titre d'exemple, le traitement de l'état civil est fondé sur une base légale qui ne permet pas de mettre en oeuvre vos droit d'effacement, de limitation et d'opposition.



Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07 et www.cnil.fr

5 Les destinataires de vos données

Les données à caractère personnel collectées par Châteauroux Métropole et par la Ville de Châteauroux sont destinées à l'exercice de la finalité du traitement pour lequel elles ont été recueillies.

À ce titre sont, le cas échéant, destinataires de vos données :

- **Les services** de Châteauroux Métropole ou de la Ville de Châteauroux en charge du traitement.
- **Les prestataires** sous-traitants notamment techniques qui s'engagent à se conformer à la législation en vigueur.
- **Les partenaires** institutionnels ou privés après vous en avoir préalablement informé et vous avoir permis d'exprimer votre consentement de manière explicite.
- **Les tiers** autorisés dans le respect de la réglementation applicable.

6 Mesures de sécurité

Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux mettent en oeuvre des moyens techniques et organisationnels appropriés pour protéger vos données à caractère personnel contre l'altération, la perte accidentelle ou illicite, l'utilisation, la divulgation ou l'accès non autorisé et notamment :

- **La surveillance** de nos systèmes pour détecter d'éventuelles vulnérabilités et attaques.
- **La sécurisation** de l'accès, de partage et du transfert de données.
- **Une sensibilisation** de tout le personnel à la protection des données.
- **La mise en oeuvre** de procédures en matière de sécurité informatique.
- **L'exigence** en matière de protection des données à caractère personnel lors de la sélection de nos prestataires sous-traitants.